

# LA LETTRE



Solidarité  
Laïque

ÉDITO



**Junior MERCIER**

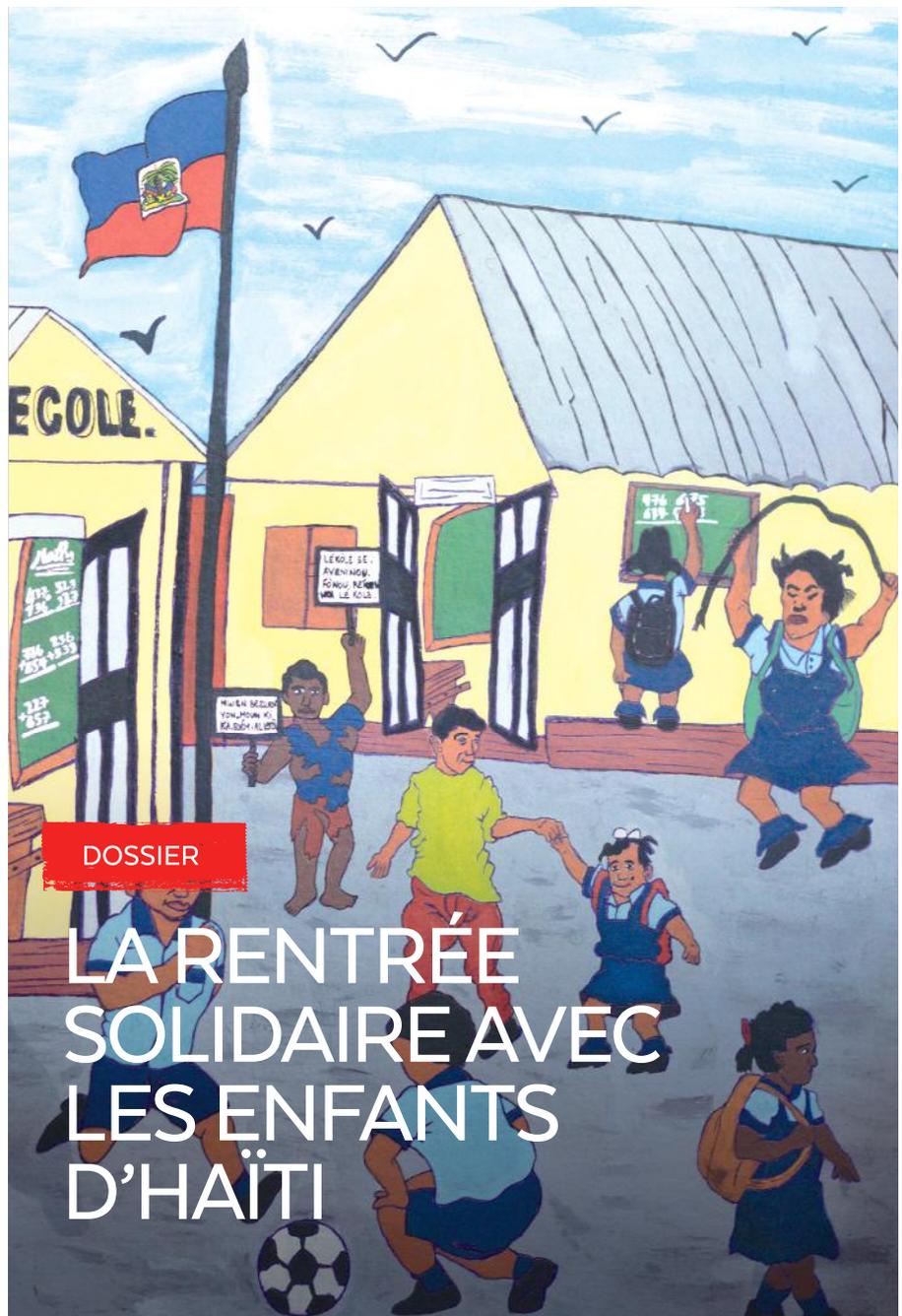
Directeur de l'Antenne  
Solidarité Laïque Haïti-Caraïbes

## Haïti, pays-passion

Quand en 1804 Haïti réussit la première révolution d'esclaves et devient indépendante, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le monde. Longtemps redoutée par les puissances impérialistes, cette victoire des esclaves signe la fin de la traite transatlantique initiée quatre siècles auparavant mais sera aussi le début d'une colonisation totale de l'Afrique, la main-d'œuvre disponible ne pouvant plus être « transportée ». Les débuts d'Haïti sont difficiles. La première République noire sera aussi celle qui soutiendra largement les mouvements anticolonialistes du XX<sup>e</sup> siècle. Payant chèrement son indépendance, Haïti, malgré la force de son extraordinaire culture vaudoue, d'une résilience incomparable, soumise aux aléas d'une nature tout à la fois luxuriante et riche mais impitoyable, accumulera les difficultés.

La Rentrée Solidaire avec les enfants d'Haïti est un temps de découvertes d'un pays aux facettes multiples où la musique (le Kompa, le Racine ...), la littérature (Dany Laferrière, Jean-Price Mars, Yanick Lahens, Lionel Trouillot...) et la peinture ont nourri le monde entier. En proie à une grave crise sociale et maintenant sanitaire, Haïti démontre une nouvelle fois sa capacité de mobilisation. Syndicats enseignants, associations d'éducation populaire et associations de jeunes y luttent avec passion pour cette nouvelle société plus juste et éduquée. Je souhaite que cette nouvelle Rentrée Solidaire fasse découvrir aux enfants ce pays de lumières et de contrastes qui a tant de choses à nous dire de notre humanité.

Ce dessin a été réalisé pendant le confinement par Jonathan Despeigne, 13 ans, lors d'un concours organisé avec le peintre et militant de l'éducation Pierre-Louis Hérold. Celui-ci initie des enfants défavorisés à l'art. Leurs dessins sont ensuite vendus dans le monde entier et l'argent récupéré sert à financer leur scolarité.



DOSSIER

## LA RENTRÉE SOLIDAIRE AVEC LES ENFANTS D'HAÏTI

La Lettre de Solidarité Laïque N° 70, 3<sup>e</sup> trimestre 2020 - Abonnement 20 € - Directrice de la publication : Anne-Marie Harster. Solidarité Laïque : 22 rue Corvisart - 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 13 13 - Dépôt légal : août 2020 - Numéro ISSN 1298 714 X - Impression : IJB Bondoues - Suivez-nous nos actualités sur solidarite-laïque.org

## ACTIONS ●●●

# Covid-19 UNE GRAVE MENACE POUR L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

**Au plus fort de la pandémie, 90 % des enfants ont été déscolarisés dans le monde. Une partie d'entre eux risque de ne pas retourner à l'école. Solidarité Laïque est mobilisée.**



En Tunisie, les jeunes Scouts de Sfax, solidaires avec la population, désinfectent les lieux publics.



« Le Covid a donné une réalité à l'impensable : un monde sans école », déclarait Audrey Azoulay, la directrice générale de l'Unesco. Se nourrir, se soigner, se loger, se cultiver mais aussi s'éduquer : la pandémie a mis en valeur l'importance de garantir des services publics forts pour protéger chacun, et non pas uniquement ceux qui en ont les moyens.

### DE L'IMPORTANCE DE RENFORCER LES SERVICES PUBLICS

Alors que les enseignants du monde entier s'efforçaient d'organiser la continuité pédagogique avec les moyens du bord pour garder le contact avec leurs élèves, des millions d'enfants se retrouvaient pourtant livrés à eux-mêmes. Dans de nombreux pays, les parents, privés des faibles revenus qu'ils tiraient de l'économie informelle brutalement paralysée, étaient confrontés à la difficulté de nourrir leur famille. « En Afrique de l'Ouest, le risque est que les enfants qui avaient enfin pu être scolarisés ne retournent jamais à l'école et que les jeunes qui étaient en formation arrêtent tout. C'est maintenant qu'il faut se mobiliser », alerte Pierre Sawadogo, directeur de l'antenne Solidarité Laïque Afrique de l'Ouest.

Lutte contre le décrochage scolaire, kits alimentaires et d'hygiène, sensibilisation aux gestes barrières, appui aux initiatives citoyennes portées par les jeunes du monde entier, et plaidoyer en faveur d'un investissement massif pour l'éducation publique... La diversité des actions conduites par le collectif Solidarité Laïque est à l'image des questions soulevées par le Covid-19. Carole Coupeze, Déléguée générale adjointe de Solidarité Laïque le souligne : « la pandémie a mis en évidence l'interdépendance des problématiques sanitaires, éducatives et sociales ainsi que le rôle essentiel de l'éducation en situation de crise. Celle-ci est un pilier indispensable de la mise en œuvre des mesures sanitaires et, par un retour rapide à l'école, elle permet aux enfants de retrouver une stabilité psychosociale. » D'où la nécessité de penser une réponse multidimensionnelle où l'accès à l'alimentation, au logement, à la protection sociale et à l'éducation sera traité dans un continuum.

Avec la crise économique que provoque la pandémie, le risque est que de nombreux États diminuent leurs investissements dans l'éducation publique et qu'ils s'appuient davantage sur certains acteurs privés dont le but est de faire du profit. Les plus vulnérables en seront nécessairement les victimes. C'est tout le sens du soutien que nous apportons à nos partenaires locaux. ■

## Ce que vous avez rendu possible pendant le confinement

SÉNÉGAL  
150

enfants des rues de Dakar mis à l'abri, nourris, soignés et protégés.

AFRIQUE DE L'OUEST  
15 000

enfants et jeunes sensibilisés et devenus à leur tour ambassadeurs des gestes barrières auprès de leurs proches.

TUNISIE  
22 500

futurs bacheliers, enseignants et personnes isolées et précaires équipés en produits d'hygiène, gel hydroalcoolique et masques, livrés en colis alimentaires.

**Dans le monde** (Mali, Sénégal, Liban, Colombie et une dizaine d'autres pays)

Des milliers d'enfants accompagnés : maintien du lien avec les enfants (continuité éducative, ateliers artistiques à distance), livraison de produits de première nécessité à leur famille.

## UNE JEUNESSE ENGAGÉE ET CITOYENNE

Maghreb, Afrique de l'Ouest, France, Haïti

désinfection des espaces publics, sensibilisation des populations isolées, lutte contre la désinformation, diffusion de spots d'information et de webdocumentaires, actions de solidarité.

**... et des centaines d'autres actions solidaires à découvrir sur [www.solidarite-laique.org](http://www.solidarite-laique.org)**

# DOSSIER ...



## UNE RENTRÉE SOLIDAIRE AVEC LES ENFANTS D'HAÏTI

La Rentrée Solidaire a aujourd'hui vingt ans. Vingt années à soutenir l'accès à l'éducation, à faire découvrir le monde à plus de 600 000 enfants en France, à leur permettre de s'ouvrir à une citoyenneté mondiale, par une expérience concrète de solidarité.

### FORMER DES JEUNES ACTEURS DE SOLIDARITÉ

La globalisation du monde actuel, dominé par un modèle économique qui accentue les inégalités et détruit la planète, pose plus que jamais le défi de construire des alternatives de société tournées vers un idéal commun, qui favorisent le vivre ensemble, l'épanouissement de chacun et chacune, et garantissent la protection de la planète.

Changer le monde implique de le penser et de comprendre ses complexités, à travers une éducation qui vise avant tout à former des citoyens, conscients de ces subtilités, acteurs de leurs propres transformations.

C'est tout le sens et l'objet de la Rentrée Solidaire, qui nous ramène cette année en Haïti, 20 ans après sa première édition. Sur-tout connue pour les crises politiques et les

catastrophes naturelles qui la secouent depuis ses origines, la République Haïtienne porte avant tout en elle une histoire du monde, une histoire de luttes et une exceptionnelle capacité de résilience. À l'origine de l'abolition de l'esclavage, initiatrice des luttes d'indépendance de l'empire colonial français, elle a su s'inventer un projet de société aux carrefours des mondes, à l'image de sa culture, de sa langue, de sa littérature, de ses cultes, mais aussi de sa faune et de sa flore...

Ce projet de société porte en soi, un idéal d'inclusion, de paix sociale et d'émancipation. Il s'appuie sur un modèle d'organisation qui repose sur un État où l'éducation et l'école en sont les piliers, formant des citoyens et des citoyennes aptes à mettre en œuvre cet idéal et à le pérenniser. Malgré les crises et les catastrophes naturelles qui l'ont secouée et ont affaibli l'école publique, la société haïtienne poursuit la quête de son idéal, fondé sur une éducation citoyenne et émancipatrice.

L'objectif de cette Rentrée Solidaire 2020 : soutenir et promouvoir ce projet de société universaliste, en mobilisant les enfants et les jeunes de France autour du soutien apporté

à l'école haïtienne et à son accès pour toutes et tous ! ■

### 20 ans !

Voilà 20 ans déjà que Solidarité Laïque propose aux enfants et aux jeunes de se mobiliser pour une action de solidarité concrète. Ces vingt « Rentrées Solidaires » ont formé des générations de jeunes citoyens qui ont interrogé le monde et ses inégalités, les droits fondamentaux et le droit à l'éducation et, ensemble, ont collecté fournitures et dons pour 700 000 jeunes de leur âge scolarisés dans des écoles publiques. Bravo à leurs éducateurs, merci à tous et toutes !

Covid-19

## POUR UNE ÉDUCATION PUBLIQUE PLUS RÉSILIENTE FACE AUX CRISES

En Haïti, la crise sanitaire a considérablement fait baisser les revenus des ménages et augmenté l'insécurité alimentaire aiguë qui touchait déjà 4 millions de personnes en 2019. Dans un pays où l'éducation n'est pas gratuite, si les revenus des parents baissent, c'est la scolarisation des enfants qui en pâtit avant tout autre besoin. Les écoliers ayant

perdu tout le premier trimestre de l'année scolaire suite à la crise sociale qui a paralysé le pays, cette pandémie risque de conduire à une déscolarisation massive. Mi-juillet, 2 millions d'enfants Haïtiens étaient privés d'école.

Solidarité Laïque met en œuvre sa réponse post-Covid à travers la mise en place de

mécanismes d'appui pour une éducation publique plus résiliente face aux crises. Le « programme pédagogique à compétences minimales » conçu par la nouvelle antenne Haïti-Caraïbes vise à permettre aux enfants de boucler leur année scolaire 2019-2020. Le retour en classe en toute sécurité des écoliers dans les zones enclavées des départements des Nippes et de la Grand'Anse sera aussi rendu possible par la distribution de matériels scolaires et sanitaires et la formation du personnel enseignant sur la gestion des crises dans le milieu éducatif.

Une action cohérente avec nos projets conduits depuis des années dans le pays avec l'appui de nos partenaires locaux, des membres de Solidarité Laïque et de l'AFD : construction et réhabilitation d'écoles publiques dans des territoires enclavés, formations qualifiantes de jeunes filles et accompagnement à la création d'auto-entreprises, parrainage éducatif pour des enfants défavorisés ou orphelins, formation d'enseignants et d'animateurs, appui aux réformes du système éducatif pour soutenir l'école publique (salaires, protection sociale, formation, effectifs des classes)... Pour Junior Mercier, directeur de l'antenne basée à Port-au-Prince créée en 2019, « notre choix est sans ambiguïté : rescolariser, alphabétiser les adultes et notamment les femmes, lutter contre les discriminations liées au genre, mais aussi donner des outils aux citoyens pour exercer leurs droits. C'est la meilleure façon d'œuvrer concrètement à un changement politique, social et économique pérenne ». ■



Un atelier pédagogique sur les gestes barrières. Pour autant l'école n'a pas repris.

Droits fondamentaux

## ENSEIGNEMENT PRIVATISÉ, DROIT À L'ÉDUCATION BAFOUÉ

**Le développement des écoles privées et un secteur public délaissé maintiennent les plus pauvres éloignés de ce droit fondamental. Mais pour les Haïtiens qui furent les premiers à établir une République noire des Droits de l'Homme, pas question de renoncer à ce que chacun de ses enfants puisse accéder au droit fondamental qu'est l'éducation.**

500 000 enfants privés d'éducation, 84 % d'écoles privées, des frais de scolarité qui oscillent entre 10 à 50 % du budget des ménages, des enseignants sous-payés et sans formation, des effectifs pléthoriques pouvant atteindre jusque cent enfants par classe... Si l'accès à l'éducation s'est globale-

ment amélioré depuis les années 90 en Haïti, l'État est aujourd'hui dépassé par l'évolution anarchique des écoles privées et le manque de moyens pour assurer son rôle de garant de la qualité de l'éducation. Au grand dam de la société civile qui se mobilise pour que toutes les familles, quels que soient leurs

revenus, puissent scolariser leurs enfants dans de bonnes conditions.

### QUAND L'ÉTAT FINANCE LE PRIVÉ

Haïti est aujourd'hui un des pays au monde où le pourcentage d'écoles privées est le plus élevé. Cette situation s'est empirée avec les catastrophes naturelles que le pays a subies. Après le tremblement de terre de 2010, l'État s'est retrouvé exsangue et les fonds publics alloués au financement de l'éducation publique ont beaucoup diminué, ce qui a exacerbé les élans mercantiles d'acteurs peu scrupuleux. Puis est venu l'ouragan Matthew qui a détruit des centaines d'écoles en 2018. Une mise à mal du système public d'autant plus difficile à enrayer que la Constitution haïtienne stipule que « l'État encourage et

facilite l'initiative privée afin d'atteindre la scolarisation massive ».

Mais qu'entend-on par scolarisation massive ? Quand en 2007, l'État engage un programme destiné à favoriser l'accès de tous à l'éducation, il décide de verser 90 dollars par enfant scolarisé dans les écoles privées répertoriées, au détriment du public. Et plus

récemment, le « Programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire » de 2018, qui était censé comprendre un soutien aux écoles publiques et privées, a finalement conduit à une allocation de seulement 5 % des ressources aux établissements publics. Résultat, en 15 ans, pour les 15 % d'Haïtiens les plus pauvres du pays, l'accès à l'éducation n'a quasiment pas progressé. ■

## Les « borlettes » ou le mirage de l'éducation

Depuis ces trente dernières années, Haïti voit se développer de façon anarchique des « borlettes », des écoles privées à bas coûts. Créées par des entrepreneurs dans un esprit mercantile, elles recrutent des enseignants sous-payés et sans formation professionnelle ou universitaire. Quant aux effectifs, les salles de classe prévues pour 30 enfants, rassemblent parfois jusqu'à une centaine d'élèves. Doter correctement le secteur public de l'éducation et prévenir les communautés éducatives de ces dérives constituent donc un enjeu majeur pour déployer une éducation de qualité.

Bilinguisme

# OU PALE FRANSE ?

**Si le créole haïtien et le français partagent le statut de langues co-officielles en Haïti depuis 1987, le créole reste « la langue de tous les Haïtiens », tandis que le français est parlé par un faible pourcentage de la population. Mais à l'école, quelles langues parle-t-on ?**

Le créole a été longtemps victime de dépréciation sociale en Haïti. Ce n'est qu'en 1964 que son usage, jusqu'alors réservé au secteur familial et informel, devient « permis et même recommandé ». Et il faudra attendre 1987 pour que la constitution en fasse une langue officielle au même titre que le français.

### S'ÉPANOUIR DANS UNE IDENTITÉ PLURILINGUE

Parallèlement, des mesures sont mises en œuvre pour valoriser le créole et mettre un terme à cette situation « diglossique\* ». Dans le domaine éducatif par exemple, à la fin des années 70, le créole devient une langue d'enseignement. Les enfants, jusqu'alors contraints d'apprendre à lire et écrire exclusivement en français, se voient proposer un cursus bilingue, avec un début de scolarisation en créole puis un transfert progressif vers le français. Mais le manque d'outils méthodologiques destinés aux enseignants et une représentation néga-

tive du créole ont freiné l'application de cette réforme. Aussi, actuellement, l'enseignement bilingue « créole-français » n'est pas mis en œuvre dans toutes les classes et de nombreux enfants, non francophones, ne parviennent pas à acquérir les savoirs de base à l'issue de leur scolarité.

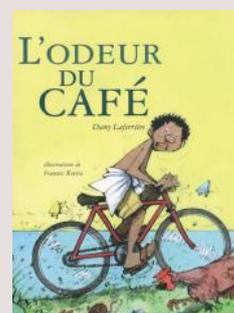
Pour garantir l'égalité des chances entre les enfants, de nombreux acteurs haïtiens à l'instar de la Faculté de linguistique appliquée et de l'académie du créole haïtien, sont engagés en faveur de la mise en œuvre d'un bilinguisme fonctionnel et effectif en Haïti et d'un partenariat égalitaire entre les langues. Leur objectif est non seulement de faire en sorte que les enfants puissent maîtriser les deux langues officielles de leur pays, mais aussi de permettre à ces derniers d'être épanouis dans leur identité plurilingue. ■

\*Diglossique : situation de bilinguisme

## HAÏTI VOUS OUVRE SES PORTES !

### Avec Dany Laferrière

« On est vraiment mort quand il n'y a plus personne pour se rappeler notre nom sur cette terre. » Enfants ou adultes, cheminez avec le grand académicien Dany Laferrière aux côtés de sa grand-mère Da. Un album à portée universelle qui nous raconte une enfance paisible au Petit-Goâve. De 7 à 117 ans



### « Toussaint Louverture et l'abolition de l'esclavage »

Documentaire de 26min de Laurent Lutaud & Georges Nivoix

Dès 1794, en pleine Révolution française et à la suite d'un soulèvement d'esclaves, l'esclavage est proscrit pour la première fois au monde. Le film raconte cet événement souvent méconnu, à travers la figure emblématique de la Révolution haïtienne, Toussaint-Louverture. Dès le cycle 3



### Un rallye-lecture

À partir de ces albums en ligne sur [rentree-solidaire.org](http://rentree-solidaire.org), un rallye-lecture pour découvrir le créole haïtien.

Et d'autres ressources sur [www.rentreesolidaire.org](http://www.rentreesolidaire.org) !

INTERVIEW

# « LA RÉVOLTE DES HAÏTIENS A SIGNÉ UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE DU MONDE »

Haïti, symbole de l'histoire des opprimés, est la première République noire à avoir conquis son indépendance. Regards croisés de deux historiens haïtiens et français sur ce moment fondateur et ses conséquences.

**Haïti a été le premier pays à abolir 200 ans d'esclavage et à obtenir son indépendance en 1803. Quel impact cette révolution a-t-elle eu sur le monde ?**

**Pascal Blanchard :** L'impact est majeur. Car c'est la première « République noire » et le premier État « libre » issus d'une société esclavagiste dont les anciens esclaves accèdent au pouvoir politique. Ce qu'il faut comprendre c'est que la colonie de Saint-Domingue (Haïti), en 1800 c'est 30 000 colons dominant 500 000 esclaves noirs. C'est la colonie la plus fructueuse pour la France qui rapporte 75 % des bénéfices coloniaux. La « perte » de cette colonie en Europe signe la fin possible d'un système. L'indépendance d'Haïti est aussi le résultat de la première « révolte victorieuse » d'esclaves noirs qui conduit à la libération du pays. L'impact est tel, qu'il a fallu faire payer au pays le prix de cette liberté tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et qu'ensuite la prolongation de la dette jusqu'en 1950, l'ingérence des États-Unis et l'instabilité politique du pays, tour à tour gouverné par des groupes militaires et dictatoriaux, a plongé le pays dans la corruption et les inégalités sociales dans une spirale sans fin.

**Gérard-Marie Tardieu :** Bien plus que la première République noire, au temps de l'esclavage, Haïti est devenu le symbole de l'espoir des opprimés. Devenue libre, sa première action a été d'aider d'autres nations à recouvrer leur liberté, comme le



**Pascal Blanchard,** spécialiste de l'Empire colonial français et des histoires de l'immigration (France)



**Gérard-Marie Tardieu,** historien spécialiste du créole haïtien (Haïti)

**« AUJOURD'HUI, C'EST L'UNION QUI NOUS SAUVERA ET CELA NE POURRA PASSER QUE PAR LA MOBILISATION CIVILE. »**

Vénézuéla, la Colombie ou l'Équateur. Mère de la liberté, Haïti a été aussi le premier pays à reconnaître l'indépendance de la Grèce en 1822. C'est enfin le pays, où dès que tu posais les pieds, tu devenais libre comme nouveau citoyen haïtien car les habitants de cette terre recevaient tous les femmes et hommes épris.es de liberté. Beaucoup de grandes puissances ont dû avoir la migraine à cause de nous ! Elles avaient peur qu'Haïti ne serve d'exemple. Je n'ai donc pas peur de conclure que la révolte des Haïtiens a signé un tournant dans l'histoire du monde. Le mot LIBERTÉ a enfin eu du sens !

**Dans quelle mesure la dette que le pays a dû rembourser après l'indépendance a-t-elle contribué à l'appauvrissement du pays ?**

**G-M.T. :** Comme on dit chez nous, « un abcès est venu envenimer le furoncle ». Pour mieux comprendre, il faut savoir qu'au lendemain de l'indépendance, la « perle des Antilles » avait perdu toutes ses richesses en menant la guerre contre les Anglais, les Espagnols et les Français. Ensuite, il aurait fallu reconstruire le pays, mais les anciens esclaves devaient se protéger contre le spectre d'une nouvelle invasion de l'opresseur français et ont préféré entretenir une armée et bâtir des forts. De plus, aucun pays ne reconnaissant officiellement cette République, le peuple ne pouvait pas non plus commercer. Pas de production, pas de commerce, et une dette injuste et cumulative qu'on a mis 109 ans à payer... Soit l'équivalent aujourd'hui de près de 28 milliards de dollars américains. Quelle économie aurait pu survivre à ça ?

**P.B. :** Haïti a payé jusqu'au dernier centime de cette dette pour s'émanciper de la tutelle française, ce qui a été un énorme fardeau pour l'île. En avril 2003, le président Jean-Bertrand Aristide a demandé restitution et réparation à la France pour les dommages commis par l'esclavage et la dette de 1825. Destitué un an plus tard, sa requête n'aboutira jamais. Aujourd'hui, 80 % de la population, composée à 95 % de descendants d'esclaves noirs, vit en dessous du seuil de pauvreté. La France a par ailleurs accordé le statut de réfugié politique à Jean-Claude Duvalier, dictateur dont la famille aurait constitué sa richesse de 900 millions d'euros en volant dans les caisses de l'État haïtien (alors que la dette actuelle de Haïti est de 1,8 milliards d'euros). L'effet cumulatif de la dette, du jeu des grandes puissances dont les États-Unis et des chefs d'état fantoches qui se sont succédé expliquent la situation actuelle.

**Depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le modèle démocratique d'Haïti peine à se mettre en place. Pourquoi ?**

**G-M.T. :** Haïti n'a pas un problème de modèle démocratique. Elle a un problème d'identité. Nos ancêtres nous ont légué des institutions qui se caractérisent par une forme de ce que vous appelez démocratie. Nos « combites » (la mise en commun des forces paysannes dans l'agriculture), les « raras » (les rassemblements de gens qui dansent dans les rues sous la conduite d'un groupe de musiciens) et le vaudou sont tous organisés. Le seul problème est que cette forme d'organisation sociale et politique n'est pas valorisée parce qu'elle ne vient pas des Blancs. Les Haïtiens doivent apprendre à valoriser leur propre démocratie, et non celle qui est importée : une démocratie qui découle de sa culture et qui a déjà fait ses preuves ! Aujourd'hui, c'est l'union qui nous sauvera et cela ne pourra passer que par la mobilisation de la société civile haïtienne. Quand les bras abondent, plus aucune charge n'est lourde ! ■

## Plaidoyer AIDE FRANÇAISE À L'ÉDUCATION : OÙ VA L'ARGENT ?

La France fait-elle de l'éducation une vraie priorité dans sa politique de développement ? C'est tout l'objet de cet Observatoire annuel publié par la Coalition Éducation. L'édition 2020 dénonce une fois de plus la faiblesse et la mauvaise répartition géographique de l'aide publique au développement dédiée à l'éducation. Ainsi, l'éducation de base ne représente que 2 % de l'aide à l'éducation bilatérale, les deux tiers restants étant affectés au soutien des étudiants de l'enseignement supérieur. Quant à l'Afrique subsaharienne, elle ne bénéficie que de 26 % de l'aide bilatérale de la France à l'éducation. L'Observatoire pointe le manque de cohérence des engagements politiques puisque les pays du Sahel ne bénéficient que 14,2 % des fonds, alors même qu'ils figurent parmi les plus vulnérables au monde et qu'ils ont été identifiés comme prioritaires par l'Alliance Sahel en juillet 2017. « Dans le cadre du renouvellement de la politique de coopération et de l'augmentation de l'Aide publique au développement française,

nous demandons à la France d'allouer 15 % de l'aide totale à l'éducation, et de consacrer l'intégralité des montants additionnels à l'enseignement de base dans les pays d'Afrique subsaharienne et les pays pauvres prioritaires de l'aide, en mettant la priorité sur les populations les plus vulnérables », déclare ainsi Carole Coupez, Déléguée générale adjointe de Solidarité Laïque qui est cheffe de file de la Coalition Éducation.



© DR Solidarité Laïque

## Burkina Faso UN LIEU POUR RÉSISTER À LA TERREUR

Une nouvelle étape du projet « Compétences pour demain » vient d'être franchie avec la construction de cette immense paillote baptisée « Soukoko's Zingo » à Koubri, au centre du Burkina Faso. Dans ce laboratoire d'initiatives sociales, seront accueillis des centaines de jeunes des mégapoles ouest-africaines. Imaginé comme un lieu de créativité et de résistance à la haine de l'autre dans ce pays miné par les attentats et les conflits intercommunautaires, cet espace leur permettra

de s'éveiller à la citoyenneté, aux enjeux environnementaux et à la création artistique. Et de reprendre la main sur leur avenir. Aux côtés d'artistes engagés, ils y acquerront des compétences en gestion de projet, s'initieront aux techniques de construction ancestrales avec les matériaux locaux et, en lien avec le Studio Hamed Ouattara SHO, apprendront à fabriquer des objets pour le marché local et international à partir de matériaux de récupération.

[www.rentreesolidaire.org](http://www.rentreesolidaire.org)  
pour tous les éducateurs

Pour cette 20<sup>e</sup> Rentrée Solidaire, Solidarité Laïque vous propose des outils pédagogiques pour découvrir Haïti, ses richesses culturelles et écologiques, débattre avec les enfants de la solidarité, du droit à l'éducation...

RDV vite sur [www.rentreesolidaire.org](http://www.rentreesolidaire.org)

Et pour suivre nos actualités, inscrivez-vous à la newsletter sur [www.solidarite-laique.org](http://www.solidarite-laique.org)

## Des outils pédagogiques pour animer votre Rentrée Solidaire



### Court-métrage : Kisa ou fè ?

Découvrez ce court-métrage qui met en scène une « correspondance filmée » entre des enfants haïtiens et français. Un support pédagogique convivial pour lancer une séquence autour de la Rentrée Solidaire. - Dès le cycle 2



### Éducation à la citoyenneté : sensibiliser les enfants au droit à l'éducation

Aller à l'école, c'est un droit fondamental. Ce dossier pédagogique permettra aux éducateurs d'approfondir les enjeux liés à ce droit, en Haïti, et en résonance avec la situation mondiale.

La Rentrée  
Solidaire  
FÊTE SES

20  
ans



# La Rentrée Solidaire

## avec les enfants d'Haïti

[www.rentreesolidaire.org](http://www.rentreesolidaire.org)

© MarcusOna



**Solidarité  
Laïque**

Organisée avec :



Avec le soutien de :



### BON DE SOUTIEN

(À retourner dans l'enveloppe-réponse jointe ou à Solidarité Laïque 22 rue Corvisart 75013 Paris)

#### AVANTAGES FISCAUX

DON 50 € } DÉDUCTION 33 € } COÛT RÉEL 17 €

66%  
DE  
DÉDUCTION  
FISCALE

Je recevrai le reçu fiscal me permettant une déduction d'impôts de 66%, soit les deux tiers de ce montant, mais donnant à l'association la possibilité d'agir 3 fois plus qu'il ne me coûte.

Les données sont conservées par Solidarité Laïque à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des données en contactant : Karine Lacroix – service relations donateurs – 22 rue Corvisart – 75013 Paris. Tél : 01.45.35.13.13. Vos données seront conservées pendant la durée nécessaire à la finalité précitée. Si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit échangée, veuillez cocher la case ci-contre .

OUI pour soutenir les actions de Solidarité Laïque en France et dans le monde. Je fais un don de :

30 €  40 €  50 €  70 €  100 €  \_\_\_\_\_ €  
À ma convenance :

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de Solidarité Laïque.

▶ Afin de vous adresser le reçu permettant de déduire de vos impôts les deux tiers de votre versement, merci d'indiquer votre adresse :

Mme  Mlle  M

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

VILLE : \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir la newsletter Internet de Solidarité Laïque :

EMAIL : \_\_\_\_\_



**Solidarité  
Laïque**

4COUV0820